

Pourquoi la sociologie économique est-elle si développée en France ?

Philippe STEINER
IRIS, Paris IX
Philippe.Steiner@dauphine.fr

Le point de départ de cet article tient dans l'énoncé de deux questions concernant la situation présente de la sociologie économique en France : comment expliquer l'intérêt pour ce domaine ? Comment expliquer la forte présence d'économistes ?

Ces questions rappellent que les idées ne se nourrissent seulement de l'air du temps et qu'il ne suffit pas que les vents venus des Amériques soient favorables pour que s'explique le renouveau de la sociologie économique en France à partir des années 90. Certes, il n'est pas question de minimiser l'importance qu'a eue et qu'a toujours la *New Economic Sociology* américaine pour les sociologues économistes français¹, mais il faut aussi s'intéresser au fait que cet apport n'est pas de ceux qui arrive comme un « coup de pistolet dans une salle de concert » et que, bien avant que Mark Granovetter, Ronald Burt, Neil Fligstein et Viviana Zelizer — pour ne citer que quelques noms parmi les plus importants — ne se fissent entendre en France, un intérêt pour la sociologie économique existait dont il convient de rendre compte pour comprendre l'essor qui a suivi.

Nous proposons de rendre compte de cet intérêt pour la sociologie économique selon deux axes. Le premier met en avant la situation intellectuelle, à la croisée de l'économie politique, de la sociologie, mais aussi de l'histoire qui caractérise les années 50-60 au sein du monde académique. Les sociologues et les économistes français pouvaient également s'appuyer sur la tradition durkheimienne qui avait été vigoureuse jusque dans l'entre-deux-guerres, mais se seront plutôt les économistes qui s'en saisiront. Le deuxième met l'accent sur les aspects institutionnels qui sous-tendent et prolongent les débats intellectuels : en effet, les structures scolaires en plein changement donnent une assise sans laquelle les idées nouvelles risqueraient d'être coupées du sol nourricier indispensable à leur développement.

1. La sociologie économique en déshérence chez les sociologues (1945-1980)

Du point de vue de la sociologie économique, l'après deuxième guerre mondiale ouvre une période qui diffère assez sensiblement de l'entre-deux-guerres en France. En effet, alors que cette dernière période voit l'éclosion des travaux de l'école durkheimienne avec Maurice Halbwachs, Marcel Mauss et François Simiand (Steiner 2004), la sociologie française de l'après-guerre s'oriente vers d'autres horizons de recherches et selon d'autres méthodes que, à l'instar de Jean Stoezel, on importe des Etats-Unis (Chapoulie 1991). À ce constat fait contraste l'effort des économistes visant à associer leur domaine aux autres sciences sociales.

On peut objectiver la situation de la sociologie économique dans la période qui s'ouvre avec la fin de la guerre en considérant les revues de sociologie, soit qu'elles paraissent à nouveau après l'interruption imposée par l'occupation (cas de *l'Année sociologique* dont le premier numéro de la troisième série date de 1949), soit qu'elles se créent pour accompagner l'institutionnalisation de la sociologie (cas des *Cahiers internationaux de sociologie*, de *Sociologie du travail*, de la *Revue française de sociologie* et d'*Actes de la recherche en sciences sociales*, respectivement fondées en 1946, 1959, 1960 et 1975). Commençons par la revue durkheimienne dont le contenu en termes de sociologie économique est présenté dans le tableau I ; de manière à procéder comparativement nous présenterons aussi les données relatives à la sociologie du travail, domaine connexe en pleine expansion alors.

On remarque tout d'abord une activité soutenue en termes de 'Mémoires originaux'², puisqu'on n'en compte pas moins de 11, si on inclut le texte *in memoriam* que Pierre Dieterlen consacre à l'œuvre d'Albert Aftalion, économiste appartenant à la mouvance de l'économie positive française, mais selon une perspective opposée à celle de F. Simiand³. Ces mémoires recoupent par ailleurs les trois grands axes de la sociologie économique durkheimienne avec l'étude des sociétés archaïques et des processus non-marchands (en 1951, 1952 et 1971), l'étude de l'économie moderne (en 1957, 1968, 1970 et 1975) et la sociologie de la connaissance économique (en 1958, 1960, 1971 et 1973). À l'exception du texte de Georges Friedman paru en 1949 (*De quelques incidences psychologiques, sociales et morales*

¹ Les traductions de l'ouvrage de M. Granovetter (2000) et de celui de Richard Swedberg (1994) en sont de bons exemples.

² Rappelons que la revue durkheimienne est essentiellement faite de comptes rendus d'ouvrages et qu'elle ne publie qu'un ou deux articles par volume sous l'intitulé de 'Mémoire original'. Cette structure évolue cependant au fil des années considérées ici : à partir du volume publié en 1971, des articles rangés sous la catégorie 'Etudes' viennent compléter les 'Mémoires originaux' puis, à partir de 1976, la revue durkheimienne s'organise autour de numéro thématique, la partie compte rendu étant alors fortement réduite.

³ Pour aller à l'essentiel, la différence porte sur le rôle et la place de la théorie orthodoxe dans l'économie positive : A. Aftalion la voit comme un ensemble de propositions à tester grâce aux techniques statistiques ou économétriques, alors que F. Simiand considère qu'une économie positive digne de ce nom doit créer ses propres catégories analytiques (Steiner 2001 ; 2004: chap.4).

dans l'évolution contemporaine des métiers industriels), il n'existe rien de tel pour la sociologie du travail et il faut attendre 1961 pour qu'un des animateurs de cette section dans *l'Année*, Pierre Naville, donne un mémoire original (*Classes sociales et classes logiques*), lequel concerne la sociologie générale et non la sociologie du travail à proprement parler.

Tableau I
Contenu de *L'Année sociologique*, 3^{ème} série (1949-1980) :
Sections 'Sociologie économique' et 'Sociologie du travail'

	Mémoires originaux (sociologie économique)	'Sociologie économique' (nombre de pages)	Sociologie du travail (nombre de pages)
1949		120	72
1951	<i>Don et échange dans le vocabulaire indo-européen</i> (E. Benvéniste)	76	48
1952	<i>Monnaie archaïque : collier de coquillages</i> (P. Métais)	53	60
1953		48	52
1955		---	34
1956		---	63
1957	<i>Escroquerie et chèques sans provision</i> (A. Davidovitch)	---	70
1958	<i>Critique sociologique des grandes doctrines économiques</i> (J. Weiller)	---	53
1960	<i>Afghanistan et la pensée économique</i> (P. Dieterlen)	34	23
1961		24	15
1962		13	---
1963		---	30
1964		---	24
1965		---	---
1967		50	---
1968	<i>Commerce de détail</i> (M. Coornaert)	18	67
1969		34	2
1970	<i>Définition des biens économiques</i> (R. Vuardel)	14	14
1971	<i>Cadres sociaux de la connaissance économique</i> (M. Lutfalla)	---	67
1971/2		33	18
1972	<i>Le marché des biens symboliques</i> (P. Bourdieu)	---	28
1973	<i>Durkheim, la sociologie et les socialistes de la chaire</i> (B. Lacroix & B. Landerer)	24	50
1974		---	34
1975	<i>Industrialisation et développement au Mexique</i> ()	37	---
1976		---	33
1978		---	---
1979		53	---
1980	N° spécial : <i>Aspects économiques et sociaux de la crise mondiale actuelle</i> (C. Jessua)	---	29

Ces publications à la croisée de l'économie et de la sociologie culminent avec le volume spécial de 1980 consacré à la crise mondiale sous la direction de Claude Jessua. Toutefois, cette apparente vigueur doit être examinée en détail pour comprendre les

fragilités de la sociologie économique. En effet, deux éléments font contraste avec la première constatation.

Premièrement, le tableau I met aussi en pleine lumière le caractère irrégulier de la parution de la section ‘Sociologie économique’ : sur les 28 volumes de *L'Année sociologique* couvrant les trente années examinées, treize volumes, soit presque un sur deux, paraissent sans la section ‘Sociologie économique’, contre seulement six pour la section ‘Sociologie du travail’⁴. À l’exception du premier volume (paru en 1949), qui reproduit intégralement la structure mise en place par F. Simiand dès la première série de *l'Année* et qui occupe une place comparable à celle qui avait été la sienne, la section ‘Sociologie du travail’ est plus régulière et plus fournie, même si l’effort devient moindre dès que *Sociologie du travail* se met en place, autour des personnes actives sous ce registre dans la revue durkheimienne. En effet, un calcul simple fait apparaître que ce domaine de recherche, tout en étant marqué par une plus grande régularité que le précédent, n’est pas plus fourni en termes de pages comme cela avait été le cas dans la première décennie de la troisième série de la revue⁵.

Deuxièmement, si l’on examine les personnes en charge de ces deux sections, des différences marquées apparaissent. La section ‘Sociologie économique’ est tenue plutôt par des économistes (Georges Lutfalla, Jean Lhomme, Michel Lutfalla, André Marchal, J. Austruy, Pierre Moran, André Nicolai, Lysiane et Jean Cartelier, Philippe Aydalot, Bernard Cazes, Jacques Faure-Soulet, Monique Anson-Meyer) que par des sociologues (Georges Bourgin, Pierre Métais, Vivianne Isambert-Jamat). De surcroît, les personnes en charge de la section, les anciens de *L'Année*, c'est-à-dire ceux qui ont collaboré aux séries précédentes (G. Lutfalla, G. Bourgin) semblent avoir du mal à recruter une équipe stable : A. Costa Oeconomio, J. Faublée, J. Maillet et P. Métais ne sont plus là après l’interruption des volumes parus entre 1955 et 1958. L’équipe se réduit à la portion congrue en 1960-1961 ; après le décès de G. Lutfalla (en 1964), elle se reconstruit momentanément autour de André Marchal (qui décède en 1967) et de quelques jeunes économistes qui sont dans son sillage, c'est-à-dire qui œuvrent plus ou moins au programme d'économie sociologique de la *Revue économique*. Mais, là encore, la greffe ne prend pas, car ce programme est à bout de souffle chez les économistes, y compris au sein même de la revue qui l'a affiché dans son texte inaugural de mai 1950 (Steiner 2000). Finalement, le volume spécial de 1980 est issu

⁴ Dans le volume publié en 1949 (pour les années 1940-48), il n'y a pas de section ‘Sociologie du travail’, mais une section ‘Technologie’ sous la direction de G. Friedman et avec une «Note sur les rapports de la technologie et de la sociologie» d’André Leroi-Gourhan. Au vu de son contenu et des personnes impliquées, nous avons considéré cette section comme la première expression de la section ‘Sociologie du travail’.

⁵ Le volume des comptes rendus est plus important pour la première décennie que sur l’ensemble des deux décennies suivantes (475 pages contre 411) ce qui représente des moyennes par volume nettement supérieures (52 pages contre 31).

d'une équipe presque entièrement renouvelée, seul J. Austruy et M. Lutfalla avaient déjà travaillé à *L'Année*. Cette volatilité des contributeurs fait que peu d'entre eux interviennent dans cette section irrégulière et de faible volume et, à l'exception d'un article de A. Costa Cœnomo dans la *Revue française de sociologie*, aucun d'entre eux ne contribue à la production sociologique dans les années 1960-1980. Comparativement, la section ‘Sociologie du travail’ a une plus grande régularité, un volume initial plus important, et est portée par une équipe appelée à marquer la sociologie française. On y retrouve des anciens comme G. Friedman ou P. Naville, mais aussi des sociologues plus jeunes comme Alain Touraine, Vivianne Isambert (puis Isambert-Jamat), Madeleine Guilbert, Jean-Daniel Reynaud, Jean-René Tréanton, Pierre Rolle et Michel Crozier. Ces personnes forment un noyau stable de contributeurs puisqu'ils ont chacun contribué au moins trois fois à cette section de *L'Année*. Sans doute, comme on l'a vu plus haut, cette section connaît une baisse de régime lorsque *Sociologie du travail* est créée par M. Crozier, J-D. Reynaud, A. Touraine et J-R. Tréanton, avec le patronage de G. Friedman et J. Stoezel et qu'elle capte désormais les travaux issus de ce domaine florissant, proche par de nombreux côtés de la sociologie économique⁶. Mais à la différence des économistes collaborant à la section ‘Sociologie économique’ de *L'Année*, sur les 32 personnes qui collaborent à la section ‘Sociologie du travail’, 16 publient dans *Sociologie du travail* et 17 dans la *Revue française de sociologie* dans les années qui suivent, et 13 dans les deux. La différence est ici profonde.

Qu'en est-il des autres revues de sociologie dans cette période ? Un même constat de déshérence ressort de l'examen de la *Revue française de sociologie* et des *Cahiers internationaux de sociologie*. Dans la *Revue française de sociologie*, les articles qui peuvent être considérés comme relevant de la sociologie économique, sont relativement peu nombreux⁷ : 25 sur un total de 601 articles parus dans la revue dans la période (1960-1980), soit 4,6% des articles. Cette proportion se situe dans le voisinage de ce que l'on peut relever pour la sociologie de la religion (24 articles) ou la sociologie du travail (29 articles) ; mais cela laisse la sociologie économique loin des sujets plus centraux de cette période, comme c'est le cas avec, par

⁶ Voir ici l'article de François Vatin consacré plus particulièrement à cette question.

⁷ Nous avons retenu une acceptation large selon laquelle le croisement entre recherche sociologique et objet économique suffit pour faire entrer l'article dans notre comptage. Johan Heilbron (2001: 49) aboutit à une évaluation nettement plus faible — 1 à 2 % des articles publiés — que la nôtre, ce qui s'explique par le fait qu'il n'a retenu que les articles rangés sous l'intitulé 'Economie' dans la table duodécennale de la *Revue française de sociologie* compilée en 1980 par Sylvie Engrand. Il faut aussi tenir compte de la parution, en 1969, d'un numéro spécial de la revue (*Les faits économiques*), sous la direction de Jean Cuisenier. Ce volume comporte 9 articles balayant un vaste ensemble de sujets : l'économie planifiée (P. Kende), la spéculation (J. Lautman), l'organisation patronale (A. Jacob-Ory) ou encore l'art dans l'économie industrielle capitaliste (R. Moulin). En ouverture, J. Cuisenier (1969) a placé la réflexion sous l'égide de la théorie de Talcott Parsons tout en s'en démarquant pour mettre l'accent sur la nécessité d'un travail sociographique et les faiblesses de l'approche trop abstraite du sociologue américain.

exemple, la sociologie de l'éducation (55 articles). Et cela alors qu'il n'existe pas de revue spécialisée qui se chargerait de publier les travaux de sociologues intéressés par l'économie, comme c'est le cas de la sociologie du travail ou de la sociologie de la religion⁸. Finalement, on peut relever que ces articles sont concentrés dans trois périodes très délimitées : les trois premières années de la revue (1960-2) durant lesquelles paraissent deux articles de sociologie économique chaque année ; la période 1968-72 marquée par la parution de 14 articles sur le sujet dont 9 en 1969 dans le volume spécial consacré aux faits économiques ; la fin de la période avec 4 articles entre 1977-80. Il n'y a donc guère de continuité dans ce domaine et, à l'exception de J. Marcus-Steiff, avec trois contributions étalées sur la période allant de 1962 à 1977, les autres auteurs ne fournissent qu'une seule publication.

En ce qui concerne les *Cahiers internationaux de sociologie*, l'activité en matière de sociologie économique est d'abord plus soutenue avec 16 articles entre 1946 et 1960, soit 10 % des articles publiés dans cette période. Ce niveau d'activité s'effrite dans les deux décennies suivantes au cours desquelles les *Cahiers internationaux de sociologie* ne publient plus que 8 articles dans ce domaine, soit 3 % des articles publiés. Dans cette revue, les articles sont le plus souvent de l'ordre de l'histoire et de la sociologie des théories socio-économiques (8 articles sur 16 dans la période 1946-1960) et ils sont souvent écrits par des économistes (Charles Bettelheim (1), J. Weiller (4), François Perroux (1) et J. Lhomme (1)). Cela tranche avec la *Revue française de sociologie* qui publie peu d'économistes (Paul Kende et Alain Wolfesberger) et peu d'articles sur les théories socio-économiques pour s'intéresser plutôt au fonctionnement marchand (la diffusion des innovations, la sociologie de la connaissance économique appliquée aux prix, à la consommation ou aux techniques de production). Mais cela confirme la tendance à l'effacement de la sociologie économique chez les sociologues.

Créés à la fin de la période examinée, *Actes de la recherche en science sociale* publie régulièrement des articles de sociologie économique ou de sociologie de l'économie⁹. Ce thème n'est nullement un sujet majeur de la revue, mais il en est un sujet régulier et donne

⁸ Pour ce dernier domaine, nous pensons aux *Archives de sciences sociales des religions*, créées en 1973. Nous n'avons pas pu accéder aux *Cahiers de sociologie économique*, fondés par la Société des amis du centre universitaire havrais en 1959 (Pollak 1976: 112).

⁹ La position de P. Bourdieu est typique de la difficulté que rencontre l'analyse ici. *Actes* est de toute évidence une revue qui sert la mise en place de la théorie générale de son directeur. Or cette dernière est noyée de références et d'analogies à l'économie (Caillé 1986 : chap.1 ; Favereau 2001). P. Bourdieu lui-même laisse d'ailleurs entendre que, depuis 1960, son travail rencontre régulièrement les questions économiques (P. Bourdieu 2000: 11), tout en s'efforçant de construire un nouvel ensemble de concepts (*habitus*, champ, etc.) pour en rendre compte (*ibid*), ce qui le place *de facto* dans la suite de la stratégie durkheimienne de F. Simiand.

lieu à des publications variées¹⁰. De plus, paraissent deux numéros spéciaux directement liés à la sociologie de l'économie avec un numéro consacré au patronat (1978) et un autre au capital social (1980).

Au total, sans être absente des grandes revues de sociologie de l'époque, la sociologie économique n'est pas un domaine d'investissement considéré comme pertinent ou professionnellement rentable pour les sociologues de cette période. Ce constat général doit pourtant être relativisé pour ce qui concerne la dernière partie de la période examinée ici puisque d'une part *L'Année sociologique* consacre un numéro spécial aux dimensions économiques et sociales de la crise tandis que, de l'autre, *Actes de la recherche en sciences sociales* donne lieu à un effort coordonné de construction d'une théorie sociologique dans laquelle la sociologie de l'économie occupe une place significative. L'atonie de la recherche sociologie sur les faits économiques est une conclusion qui s'impose après ce bref travail d'exploration des publications parues dans les revues académiques.

Cela veut-il dire que le sujet avait été délaissé par l'ensemble du milieu académique ? Tel n'est pas le cas, mais pour s'en rendre compte, il faut se tourner vers les économistes et leur stratégie d'*aggiornamento* de l'économie positive.

2. L'économie positive, le marxisme et l'approche sociologique des économistes

Les économistes sont plus présents que les sociologues lorsqu'il s'agit de la sociologie économique. Cela peut s'expliquer par la forte présence de l'économie positive dans la période de l'entre-deux-guerres dont l'héritage est assumé par la *Revue économique*, créée en 1950.

Dans cette période, le petit monde des professeurs parisiens d'économie est dominé par A. Aftalion et Gaëtan Pirou qui détiennent des positions centrales dans le système d'enseignement supérieur avec la faculté de droit, la préparation au concours de l'agrégation — condition d'accès au professorat — et la formation à la recherche, comme c'est le cas des conférences de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes¹¹. Tous deux sont des représentants de l'économie positive, c'est-à-dire d'une approche cherchant un équilibre entre l'observation et la théorie pure. A. Aftalion s'est orienté vers le couplage entre la théorie pure orthodoxe et les techniques statistiques alors que F. Simiand prône une

¹⁰ Par exemple : l'accès aux positions dominantes dans l'entreprise (M. Villette, 1975), l'économie des biens symboliques (P. Bourdieu, 1977), les déterminants sociaux de la fertilité des sols (C. Reboul, 1977), artisanat et trajectoires sociales (B. Zarca, 1979).

¹¹ Sur ces deux économistes et, plus généralement, sur l'économie politique française de l'entre-deux-guerres, il faut se reporter au travail de Lucette Levan-Lemesle (2004).

autonomisation de l'économie positive ou sociologie économique vis-à-vis des errements de la théorie pure. C'est à ce dernier courant que G. Pirou se rattache, même s'il ne suit pas F. Simiand sur tous les points de sa théorie.

La *Revue économique* est la revue centrale pour comprendre la place que les économistes accordent à la sociologie. En effet, le groupe de jeunes professeurs (Emile James, J. Lhomme, Jean Marchal, J. Weiller) qui mettent en place la nouvelle revue, s'appuyant sur un grand ancien (A. Aftalion) et sur deux historiens-économistes (Fernand Braudel et Ernest Labrousse), se fixe un programme selon lequel l'avenir de l'économie politique réside dans le rapprochement avec les sciences sociales voisines : sociologie, psychologie et histoire¹². Le lien entre les générations ne fait pas l'ombre d'un doute chez les économistes de la *Revue économique* puisque E. James, J. Lhomme, J. Marchal et J. Weiller ont été les élèves d'A. Aftalion et de G. Pirou ; il en est de même pour les deux historiens. Ayant reçu une formation d'économiste, E. Labrousse a été élève de F. Simiand et il a été assistant d'A. Aftalion à la faculté de droit, tandis que F. Braudel est en contact avec les idées de F. Simiand par l'intermédiaire de Lucien Febvre qui le place à l'Ecole Pratique et l'intronise aux *Annales*, revue liée aux idées durkheimiennes¹³.

Il ne fait pas non plus de doute que l'héritage de l'économie positive joue un rôle central dans les travaux des membres de l'équipe de la *Revue économique*. Sans revenir en détail sur cette revue (Steiner 2000), on peut prendre la mesure de cet héritage aux moyens de quelques exemples. L'effort scientifique le plus vaste et le plus soutenu dans la direction sociologique est celui de J. Marchal qui, aidé de Jacques Lecaillon, se lance dans une vaste recherche visant à renouveler la théorie de la répartition des revenus. Cela est sensible dans la manière dont les deux auteurs présentent leur démarche :

« Nous comptons partir d'une étude de la réalité, telle qu'on peut l'appréhender à l'aide des statistiques, d'enquêtes, de monographies, de sondages. À partir des renseignements ainsi rassemblés, nous nous efforcerons de répartir les individus et les institutions en catégories homogènes en nous rattachant à leur

¹² Le passage suivant du programme du collectif éditorial présenté dans le premier numéro de la *Revue économique* (mai 1950) est tout à fait explicite sur ce point décisif : « Il est dans l'intention du Comité de direction de consacrer le principal de ses efforts à organiser des échanges de vue entre les diverses disciplines sociales et l'économie politique, à promouvoir des rapprochements et des enquêtes communes » (je souligne). La raison en est donné plus bas : « les faits économiques ne peuvent se détacher de la masse des faits sociaux que par abstraction, par violence, nous dirions volontiers par mutilation » et l'espoir est dirigé vers un « retour à l'humain sans quoi toute spéculation économique se condamne à demeurer, sinon inutile, du moins inachevée » (*ibid*: 4).

¹³ Ce lien entre les durkheimiens et F. Braudel ressort de la biographie intellectuelle que lui a consacrée Giuliana Gemelli (1990), notamment lorsque celle-ci note l'admiration de F. Braudel pour M. Mauss et F. Simiand et ses contacts avec un membre du groupe durkheimien (Lucien Gernet) lorsqu'il est en poste à Alger (*ibid*: 42), puis l'influence de F. Simiand sur la première version de *La méditerranée* (*ibid*: 197, 199). Les liens entre F. Simiand et l'école des *Annales*, sont bien connus par l'intermédiaire de ses relations avec L. Febvre qui a un intérêt profond pour son travail. Rappelons que la critique de l'histoire historicisante publiée par F. Simiand en 1903 est republiée dans les *Annales* en 1960, moment où F. Braudel en est le directeur.

comportement en matière de répartition [...] et ce sont ces types de participants que l'on mettra en présence dans les modèles destinés à rendre compte des processus de répartition » (J. Marchal & Lecaillon 1959, I: 34-35).

Les deux auteurs ont le souci de partir de l'observation des comportements empiriques des agents — au lieu que de faire la théorie *a priori* de la rationalité que ces agents sont supposés mettre en œuvre — et la construction de catégories nouvelles de manière à donner à la théorie économique son caractère positif ainsi que F. Simiand avait suggéré de le faire. Malgré l'échec final de ce programme de recherche, le travail entrepris montre qu'il n'était pas une coquille vide et que l'appréciation de A. Marchal recouvrat une réalité tangible : « La tendance à réinsérer la science économique dans un cadre sociologique est sans doute le trait le plus caractéristique de la pensée française actuelle — au moins celle qui est représentée par les universitaires de la génération active » (A. Marchal 1953: 75).

Un deuxième effort d'envergure est celui d'A. Marchal avec son approche en termes de « Systèmes et structures ». Il y voit plus qu'une approche descriptive du cadre institutionnel ou social dans lequel prennent place les activités économiques ; comme dans le cas de son frère, il s'agit de reconstruire la science économique à partir d'une base historique et statistique. A. Marchal y insiste dans l'introduction à son ouvrage :

« J'ai pensé que ce cours, destiné à des étudiants parvenus à la fin de leurs études, ne devait pas se limiter à décrire l'organisation et à analyser le fonctionnement des divers systèmes et régimes économiques que le monde a connus et connaît à notre époque, mais de fournir l'occasion d'une reconstruction de la science économique à l'aide de ces notions, que l'on redécouvre aujourd'hui, de structures, de systèmes et de régimes économiques, et de tout ce qu'elles impliquent : rigidité ou plasticité des structures, distinction entre courte et longue période, analyse des tensions et des adaptations structurelles, idée de cohérence et de compatibilité, etc. [...] J'ai eu en tout cas l'ambition de maintenir constamment l'équilibre entre les descriptions concrètes et les analyses théoriques, essayant de construire ces dernières sur une base historique et statistique, puis de les utiliser pour rendre intelligible ce qui, en l'absence de schéma théorique ne serait que "pur collectionnage de faits" » (A. Marchal 1959: vii-viii).

Ce thème a un impact qui va bien au-delà de l'œuvre du seul A. Marchal puisqu'on le retrouve dans les contributions de A. Marchal, J. Lhomme et J. Weiller au *Traité de sociologie* dirigé par Georges Gurvitch et dans *L'économique et les sciences humaines* dirigé par Guy Palmade où l'on retrouve A. Marchal, J. Meynaud et surtout André Nicolaï¹⁴.

¹⁴ Le cas de A. Nicolaï vaudrait que l'on s'y attarde tant il a pu représenter l'espoir de cette école. Sa thèse (Nicolaï 1960), rapidement publiée dans la collection dirigée par les fondateurs de la *Revue économique*, fait de lui le porte-parole du projet de la revue parmi les jeunes professeurs. Les bouleversements de mai 68, l'isolement dans lequel il s'est trouvé puisque ses collègues choisissent entre l'économie néo-classique et sa

Cette stratégie n'est pas l'apanage des membres de la *Revue économique*. G. Lutfalla, personne clé de la *Revue d'économie politique* dont il dirige le comité de rédaction de 1950 à son décès en 1964, garde le contact avec *L'Année sociologique* où il s'occupe de la section 'Sociologie économique' ; son fils prend ensuite le relais dans les deux revues¹⁵. De même, un membre éminent du comité scientifique de cette revue, François Perroux, est ouvert aux rapprochements entre science économique et sciences sociales (Perroux 1960, 1973)¹⁶.

Néanmoins, cette stratégie visant à rapprocher l'économie politique, la sociologie et l'histoire a échoué. Au sein même de la *Revue économique*, elle fait l'objet d'un contournement de telle manière qu'à partir du milieu des années soixante s'implante le modèle anglo-saxon de la recherche académique organisé autour du doublet modélisation mathématique et travail économétrique. La critique de l'économie orthodoxe passe désormais par l'intermédiaire de la théorie marxiste ou de la théorie ricardienne revisitée par Pierro Sraffa. Il n'en reste pas moins que l'héritage de l'économie positive, fortement retravaillé, se prolonge avec l'Ecole de la Régulation : celle-ci adoptant une stratégie de création de concepts originaux plutôt fondés sur la quantification et liés à l'histoire et à la sociologie.

Mais plutôt que d'épiloguer sur cette dimension de l'histoire des idées, il convient de se tourner vers la dimension institutionnelle que revêtent ces questions intellectuelles.

3. Planification, structures scolaires et sociologie économique

L'histoire des idées est importante à prendre en compte car elle explique comment a pu se maintenir un intérêt pour les rapprochements entre les démarches sociologiques et économiques en France alors que ceux qui en avaient été les porteurs étaient disparus et que leurs travaux tombaient, momentanément, dans l'oubli. Néanmoins, elle ne saurait suffire à expliquer la situation présente et à rendre compte de la dynamique particulière dans laquelle la sociologie économique se trouve en France. Il faut encore que les idées trouvent un terrain favorable : ce terrain est fourni par les structures sociales en général, et

critique marxisante alors que les sociologues prêtent peu d'attention à la sociologie économique expliquent son peu d'influence dans les décennies qui suivent.

¹⁵ Il entre dans le comité de rédaction de la *Revue d'économie politique* en 1979 ; avant cela il a participé à la section 'Sociologie économique' de *L'Année* dès 1967, et intervient comme un des organisateurs de cette section dès 1970. Au passage, on relèvera des différences entre les approches défendues par les économistes de cette dernière revue par rapport à ceux de la *Revue économique* : dans l'intéressant rapport au Congrès des économistes de langue française que rédige Bernard Lassudrie-Duchêne (1967) sous le titre de «Economie politique et sociologie» il s'inquiète de l'empirisme abstrait de l'approche développée par J. Lhomme, J. Weiller ou A. Nicolaï pour lui préférer une approche basée sur des concepts transdisciplinaires.

¹⁶ Il faudrait aussi tenir compte de la nébuleuse de revues qui se trouve derrière l'appellation générique *Economie et société*, revue publiée par l'Institut de science économique appliquée (ISEA, puis ISMEA), dirigé par F. Perroux. On notera l'existence d'une éphémère série *ES* (Economie et sociologie) qui publie deux numéros sous la direction de Jean Cazeneuve en 1972 et 1975 et, surtout, d'une série *V* (Humanités,

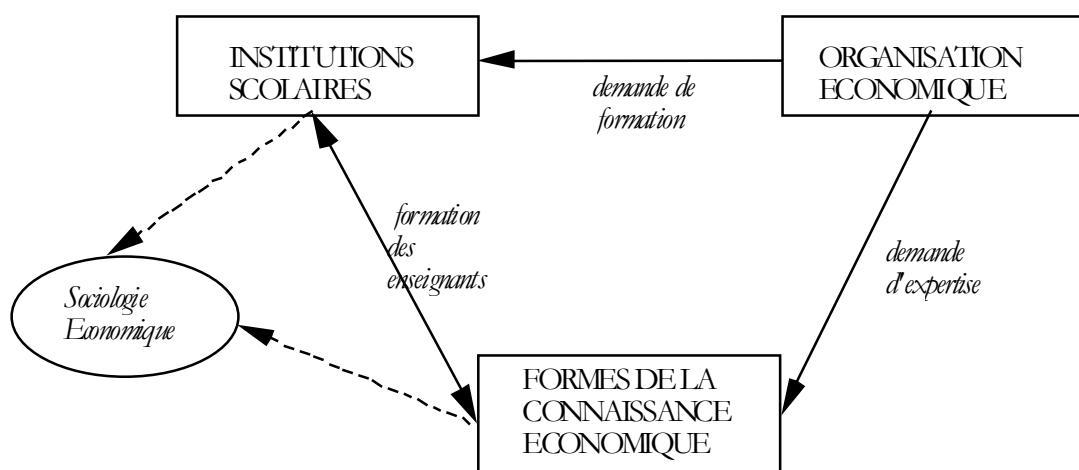
par les structures éducatives en particulier. Aussi est-ce sur le terrain institutionnel qu'il faut maintenant se placer : d'abord pour rappeler la place que la connaissance économique et sociale prend dans la période de la reconstruction, dans les recommandations issues de la planification, ensuite dans les réformes du système d'enseignement supérieur et, finalement, dans les modifications de l'enseignement secondaire.

3.1. Structures institutionnelles et sociologie économique en France

Notre réflexion suggère de considérer les enchaînements présentés dans le schéma 1 :

Schéma 1

Structures institutionnelles et sociologie économique



Les liens pertinents pour associer la dimension intellectuelle et la dimension institutionnelle viennent de l'importance que les commissions du Plan accordent au développement d'un enseignement des sciences économiques et sociales en termes de diffusion de connaissances auprès d'un large public. Elles viennent aussi du rôle d'impulsion que le Plan a joué auprès de la recherche académique. Enfin, intervient la manière dont l'institution scolaire interagit avec le milieu académique lorsqu'il s'agit d'assurer, au sein de l'enseignement supérieur, la formation des enseignants du secondaire œuvrant dans la filière de Sciences économiques et sociales (SES).

Les conséquences non-voulues (ici en traits pointillés) concernent les rencontres qui se sont produites entre le public d'étudiants se destinant à l'enseignement dans la filière SES et les formes de la connaissance économique dont nous avons parlées plus haut. Examinons les principaux éléments à l'œuvre dans cet arrangement institutionnel.

économie, ethnologie, sociologie) qui publie 11 volumes entre 1959 et 1968 centrés sur les problèmes du développement.

3.2. La planification et l'importance des connaissances économiques

Avec les années cinquante, la compétence économique prend une dimension qu'elle n'avait pas jusqu'alors. Par rapport à une situation antérieure dans laquelle les questions économiques sont essentiellement des questions financières ou monétaires, traitées selon les principes libéraux (Kuisel 1981), la nouveauté de la situation apparaît avec le fait que la compétence économique sert de discours politique à même de définir l'intérêt général contre les intérêts particuliers, le long terme contre les myopies intéressées ou ignorantes. La figure qui incarnant par excellence cette situation est celle de Pierre Mendès France lequel s'est tout particulièrement employé à défendre cette idée, au travers de ses ouvrages et de son action politique (Margairaz 1989).

Ce nouvel état de fait, considéré ici comme une donnée, est une suite de l'immédiat avant-guerre, de la période de Vichy et des exigences de la reconstruction. Comme l'a montré François Fourquet (1980), des mathématiciens et des ingénieurs se sont tournés vers l'économie en raison de la situation (crise économique, puis effondrement militaire français) socio-politique : l'idée était de mettre leurs compétences au service d'une gestion rationnelle des ressources économiques. La planification et la création d'un appareil comptable fiable au sein de l'administration donnèrent à ces intérêts l'occasion de s'actualiser et elles devinrent une base de la valorisation des compétences économiques lorsque la reconstruction passera par les financements internationaux, financements conditionnés par la présentation quantifiée des besoins et de l'utilisation des ressources (Fourquet 1980: 188). Cela explique le caractère central de la recherche en économie et l'importance qui est accordée à cette matière, en comparaison de ce qu'il en est pour la sociologie (Pollak 1976: 106-108, 111; Drouard 1982: 58)¹⁷.

Avec la montée en puissance de la dimension politique de la compétence économique (Dulong 1996), il apparaît à certains responsables qu'une des difficultés à laquelle se heurte le pays tient à la faiblesse des connaissances et de l'information

¹⁷ Cet état de fait tient aussi à la posture différente que les sociologues ont adoptée vis-à-vis des demandes émanant de la planification. Lorsque Claude Gruson, directeur de l'INSEE, vient plaider pour une sociologie d'action capable de se mettre au service de la prévision et de la gestion du social (Gruson 1964), la discussion qui suit montre les réticences de son auditoire. Raymond Aron fait valoir la différence entre la connaissance et la prise de décision (*in* Gruson 1964 : 443), M. Crozier pense que la planification n'est plus à l'ordre du jour, mais que les sociologues doivent réfléchir aux problèmes posés par C. Gruson. Il n'y a que Pierre Chombart de Lauwe qui soit plus favorable à la condition qu'entre le sociologue et les commissions du Plan soit « instauré un dialogue et non seulement une passation de commande » (*ibid.* 446). Un an plus tard, analysant la production du Tavistock Institute en parallèle avec les travaux de la Conférence ministérielle sur la science, J.-D. Reynaud insiste sur la différence profonde existant entre la recherche fondamentale du savant (sociologue compris) et l'intervention sur le modèle du *professionnal* (Reynaud 1964: 232).

économiques à la disposition des français¹⁸. Une des conséquences majeures cette représentation de la situation va se lier aux transformations du système universitaire et de l'enseignement secondaire.

Les sciences sociales sont alors en cours d'autonomisation en s'émancipant des structures dans lesquelles elles avaient été insérées : la sociologie vis-à-vis de la philosophie, l'économie politique vis-à-vis du droit¹⁹. Les licences autonomes de sociologie et de d'économie sont mises en place en 1958 et 1959, ce qui permet l'introduction des cours de 'Systèmes et structures économiques' auxquels tenaient les économistes de la faculté de droit, proches de la *Revue économique*, dans leur opposition à la montée de l'économie néo-classique, trop abstraite à leurs yeux et ne faisant pas le lien avec l'histoire et la science sociale.

Mais la diffusion envisagée des connaissances économiques demandait l'activation de structures susceptibles de toucher une population bien plus large que celle des étudiants de sociologie ou de d'économie politique. Parmi les éléments dont s'occupe la planification française des années cinquante figure l'éducation secondaire, ainsi que Jean Fourastié le rapporte :

« Jean Monnet comptait sur moi pour réfléchir sur la politique générale de la France. On pourrait diviser ces activités en trois parties : - une politique économique pour le pays ; - une politique de l'emploi et de la population ; - des efforts pour promouvoir une éducation nationale à la mesure d'une grande nation moderne » (Fourastié 1994: 95).

En tant que président de la Commission de la modernisation de la main d'œuvre pendant quatre plans successifs, J. Fourastié est bien placé pour connaître les questions qui se posent et pour orienter les perspectives d'évolution en matière de formation²⁰. Il n'est donc pas étonnant de le retrouver parmi ceux qui comptent — notamment par le *Rapport sur l'enseignement des sciences humaines et économiques dans le second degré* qu'il remet en 1976 sur la question — lors de l'introduction de l'enseignement des SES dans le secondaire.

¹⁸ C'est un thème fréquent sous la plume d'Alfred Sauvy (1946: chap.13 ; 1949: 37-95). Dans le dernier ouvrage mentionné, l'auteur balaye systématiquement les différentes formes de la connaissance économique : celles de l'entrepreneur, celle de l'homme de la rue, celle de l'économiste et celle du politique.

¹⁹ Cette séparation ne s'est pas faite sans conflits entre les économistes : nombreux sont ceux qui s'opposent à l'autonomisation de l'économie vis-à-vis du droit dans la mesure où ils s'opposent à une primauté accordée aux mathématiques en faisant valoir le caractère formateur pour le raisonnement de la logique juridique (Morisson 1975: 1011). Cette opposition n'est d'ailleurs pas seulement le fait d'économistes historiens, puisque François Divisia (1953), en opposition avec Maurice Allais (1953), propose le maintien du lien droit - économie, au nom des impératifs de la formation de praticiens de l'économie (Divisia 1953: 204), ce qui lui permet du même coup de s'opposer à la création d'une faculté de sciences sociales, car ce dernier terme lui paraît trop mal défini (*ibid*: 206).

²⁰ Formation qu'il faut entendre dans un sens large et qui recoupe l'idée de formation du citoyen, ainsi qu'on le trouve indiqué par P. Mendès France et Gabriel Ardant (1973: 379) : « On peut même penser que la

L'approche de Fourastié entre en résonance avec ce que nous avons déjà trouvé à l'œuvre chez les fondateurs de la *Revue économique* : ses travaux le rapprochent de l'économie positive par l'attention accordée à la quantification, à l'histoire et à l'imbrication entre l'économie et le social²¹ :

« Nous [la Commission de l'équipement scolaire] avons préconisé, dans les programmes, des considérations économiques et sociales ; il ne s'agissait pas d'économie politique classique, mais des problèmes dont je parle ici [l'enchaînement "Progrès scientifique, progrès technique, progrès économique, progrès social]. Nous avons obtenu la création, lors de la réforme qui a mis fin à la division "A, B, C, M", d'une section B. Bien que je n'ai pas fait partie des commissions qui ont élaboré les programmes, ceux-ci s'inspiraient du *Grand Espoir du XXe siècle* et de l'*Economie Française dans le Monde*. On y parlait de population active, des objectifs de la vie économique (niveau de vie et genre de vie). Ils étaient concrets, vivants, intéressants. Les sections B ont été créées et des élèves y sont allés. Ce nouvel enseignement a eu un grand succès tant auprès des élèves que des professeurs » (Fourastié 1994: 121).

La création des sections de SES date de la réforme du second cycle lancée par le ministère Fouchet en 1966. Cette création peut être examinée sous deux angles²² : le premier a trait aux personnes, thèmes et enjeux de cette création, nous en évoquerons les dimensions principales pour autant qu'elles se rapportent à notre sujet ; le second, plus spécifique, concerne les conséquences indirectes que cette création a pu avoir sur la constitution d'un public scolairement préparé à accueillir une approche de type sociologie économique.

Quant au premier point, il est utile de mentionner le fait que l'on retrouve au chevet de la création de la filière SES nombre de personnes précédemment rencontrées à propos des modifications institutionnelles universitaires. Le ministre de l'éducation nationale confie à Charles Morazé, historien proche de F. Braudel, le soin de réfléchir à l'organisation de la filière nouvelle (Chatel 1993: 25-30) : Morazé met en place une équipe de réflexion où figurent des économistes (Alain Barrère, A. Babeau, Jean-Claude Casanova²³), des sociologues (Raymond Boudon, A. Touraine, P. Bourdieu, Jacques Lautman) et des historiens (Marcel Roncayolo et G. Palmade). Dans cette configuration, on retrouve la

connaissance des lois fondamentales de l'économie est plus utile à chaque citoyen que de nombreux éléments qui sont enseignés dans les lycées, les collèges et les écoles primaires ».

²¹ Fourastié est un économiste d'action, soucieux d'intervenir sur la réalité : ses écrits économiques visent un large public et non le petit monde des virtuoses de la théorie économique (Fourastié 1994: 91). Il fait donc partie de ce que nous avons appelé (Steiner 1998: chap. 1) des fournisseurs de connaissances économiques matériellement rationnelles au sens où ces dernières sont liées à des enjeux politiques et pédagogiques particuliers au contexte dans lequel elles s'inscrivent.

²² Nous nous basons ici sur les informations apportées par le travail d'Elizabeth Chatel et son équipe (Chatel 1993).

position stratégique des historiens parmi les sciences sociales, telle qu'on a pu la voir à l'œuvre autour de la création de la Maison des Sciences de l'Homme (Mazon 1988: 100-110; Malinvaud 1996; Pécaut 1996). Les débats existant à l'intérieur du monde académique trouvent ici leur traduction en termes de réseaux de relations inscrit à l'intérieur des dynamiques institutionnelles dans le but de promouvoir une action collective.

La création de cette filière pose le problème de former les personnels compétents pour ces enseignements nouveaux. Au départ, en 1966, le personnel enseignant est prélevé chez les historiens et les gestionnaires qui enseignent dans les lycées techniques (Chatel 1993: 19 ; Chessel & Pavis 2001). La logique de l'institution ne peut se satisfaire d'une manière durable d'une telle situation : la nouvelle filière va progressivement se peupler d'enseignants formés aux savoirs qu'ils sont chargés de diffuser. Alors que l'histoire est activement soutenue par F. Braudel comme le fédérateur possible des sciences sociales en France, alors que J. Fourastié penche en faveur d'un enseignement de SES réalisé par les historiens²³, un CAPES en Sciences économiques et sociales est créé en mai 1969, puis d'une agrégation de Sciences sociales en janvier 1977. On observe une montée parallèle du nombre d'élèves dans les sections B et des enseignants spécifiquement formés pour un tel enseignement.

Tableau II
Effectifs (élèves en SES)

	1965-6	1969-70	1975-6	1984-5	1987-8
Seconde AB	6.424	62.825	124.070	332.465	425.865
Première B		20.096	50.044	54.673	74.653
Terminale B		14.514	47.592	60.075	75.070
Seconde AB sur total seconde (%)		7,7	11,4	29,1	31,3

(Source Chatel 1993: 52)

Tableau III
Effectifs enseignants de SES (enseignement public)

1971-2	1975-6	1981-2	1984-5	1988-9
424	859	1711	1904	2405

(Source Chatel 1993: 55, 160)

²³ Ce dernier est l'auteur d'une thèse intitulée *Essai sur quelques tentatives d'intégration de l'économie et de la sociologie*, soutenue en 1964.

²⁴ La raison qu'il avance est intéressante et recoupe notre argumentaire en termes de sociologie de la connaissance : « La commission de 1976 [commission qu'il préside] préconisait de rattacher cet enseignement concret des sciences économiques à l'histoire économique et de le confier à des professeurs d'histoire. Mais, depuis, a été créée une section de Sciences économiques et sociales au CAPES : ce qui signifie qu'il y a maintenant des professeurs qui, par vocation, enseignent l'économie en section B. Ils ont été formé à l'Université, donc à des sciences économiques plus abstraites : ils ont des difficultés à s'adapter à ce programme concret, ce qui a tendance à gauchir l'enseignement » (Fourastié 1994: 122).

La création d'une filière de formation des enseignants signifie qu'il existe des formations universitaires spécifiques pour les étudiants qui souhaitent préparer les concours de recrutement, dont une partie donne accès aux écoles normales supérieures. Ces dernières formations sont importantes à prendre en compte et cela malgré le faible nombre d'étudiants concernés (entre moins d'une dizaine par an dans les années 1975-80 jusqu'à une quarantaine actuellement). Au-delà du petit nombre d'étudiants normaliens en sciences sociales, la filière de formation des enseignants touche une population plus large avec ceux qui, à un moment ou à un autre (concours des ENS, CAPES ou agrégation), ont préparé les programmes de ces concours. À titre d'exemple, on peut prendre la mesure du phénomène en considérant le décalage entre le nombre de postes et le nombre de candidats au concours de l'agrégation de sciences sociales dans la période considérée ici.

Tableau IV
Postes au concours et nombre de candidats à l'agrégation de sciences sociales (1977-1980)

	1977	1978	1979	1980
nombre de postes	40	30	20	10
nombre de candidats	1110	1500	1110	588

(Source Chatel 1993: 97)

Le contenu de l'enseignement devient alors essentiel à considérer. Nous avons vu plus haut que ce contenu avait été fortement influencé par les personnes qui œuvraient alors dans le sens d'un rapprochement entre l'économie et les autres sciences sociales, y compris chez certains des économistes concernés, car proche de la mouvance décrite plus haut autour de la *Revue économique*, comme A. Babeau (qui entre dans le comité scientifique de cette revue en 1966, au secrétariat général en 1972).

Les étudiants peuvent se présenter à ces concours (CAPES, agrégation) à la condition d'avoir, respectivement, une licence ou une maîtrise en sciences économiques, droit, histoire ou géographie, sociologie ou psychologie, ou un diplôme de l'Institut d'études politiques. Au CAPES, les épreuves écrites sont au nombre de deux (Sciences économiques, Sciences sociales) plus une matière au choix du candidat (Droit public et Sciences politiques, Psychologie sociale, Histoire économique et sociale, Géographie économique et humaine) ; l'oral comporte une épreuve de mathématiques et statistiques et un exposé dont le sujet est puisé dans le programme de terminale des lycées. À l'agrégation, l'écrit comporte une épreuve de Sciences économiques, une de Sociologie et démographie et une d'Histoire contemporaine ; l'oral comporte alors une leçon sur le programme de la section B des lycées, une épreuve de commentaire de dossier portant sur des textes de nature économique et sociale et une épreuve de mathématiques.

Il en ressort clairement que dans ce contexte institutionnel l'économie est mise en contact avec les sciences sociales voisines²⁵. E. Chatel (1993: 95-6) fait remarquer que la pluridisciplinarité est plus faible à l'agrégation qu'au CAPES : c'est exact en termes du nombre de matières, c'est aussi exact en termes du nombre des spécialisations que l'on accueille, par l'intermédiaire de l'épreuve optionnelle. Toutefois, du point de vue qui est le nôtre ici, l'étroitesse relative de l'agrégation met au centre de l'épreuve l'économie, la sociologie et l'histoire contemporaine, soit les matières autour desquelles s'articulent, depuis la tradition durkheimienne, les fondateurs de la *Revue économique* ou encore l'Ecole de la Régulation.

3.3. Conséquences non voulues en termes de sociologie économique

Une formation dans laquelle l'économie politique est associée à d'autres sciences sociales aboutit à l'existence d'un public de "consommateurs-prescripteurs" des savoirs, issus du monde académique ou non, dans lesquels ces sciences sont associées comme c'est l'essence même du projet de la sociologie économique. Au sommet de cette filière de formation se trouve un petit nombre d'étudiants des ENS et d'agrégés dont la trajectoire professionnelle les porte de plus en plus vers l'enseignement supérieur où ils peuvent chercher à valoriser les compétences socio-économiques selon lesquelles leurs performances ont été évaluées.

En outre, cette filière de formation permet d'expliquer d'une autre manière la forte présence des économistes dans la sociologie économique française. La place accordée à l'économie politique dans les concours de recrutement de la filière SES et la formalisation mathématique qu'elle revêt font qu'il y a une sur-représentation des étudiants d'économie chez les normaliens, les capésiens ou les agrégés. C'est un fait qui est constaté uniformément, même si cela n'apparaît qu'à demi mots dans ce rapport du concours de CAPES (1978) lorsqu'il est fait allusion au « manque de connaissances des candidats en matière d'histoire économique et sociale» et à la tendance à n'avoir qu'un « simple vernis sociologique » (*in* Chatel 1993: 96). Cela est encore plus présent pour le concours de

²⁵ Cet état de fait n'empêche pas que le rapport de l'économie à ces sciences sociales voisines demeure toujours compliqué en raison de la position particulière qu'occupe la « science » économique et sa formalisation mathématique qui rebute ou effraie certains étudiants. E. Chatel (1993: 79-85 ; 1995: 10-12) fait remarquer que les programmes se ressentent toujours des conflits entre économistes académiques et de la difficulté qu'il y a pour certains à accepter l'idée d'une économie politique qui ne soit pas séparée des autres sciences sociales ce qui occasionnerait une confusion entre la composante scientifique et la composante culturelle des SES. Les sociologues sont d'ailleurs vigilants sur l'équilibre à respecter dans cette filière (Chamboredon & Chazel 1980).

l'agrégation dont les sociologues s'affligen de constater que les étudiants issus des filières de sociologie sont très minoritaires comparativement aux économistes²⁶.

Cette constatation montre que, tout en étant placée dans une position intellectuelle identique aux autres sciences sociales (sociologie et histoire), l'économie garde une prépondérance de fait dans le recrutement de ceux qui seront les porteurs les plus favorisés d'une approche socio-économique. Couplée aux traditions hétérodoxes françaises — celles de l'économie positive, du marxisme universitaire ou de son croisement actuel dans le cadre de l'Ecole de la Régulation — cette constatation permet de comprendre qu'une fraction importante des personnes intéressées par la sociologie économique en France aient une origine disciplinaire issue de l'économie politique plutôt que de la sociologie.

Conclusions

Dans les années 50, la sociologie économique n'a pas été considérée comme une pièce majeure de l'héritage sociologique, alors même que ce domaine avait été un des points forts de l'école durkheimienne. Le discrédit de la sociologie durkheimienne chez un sociologue comme J. Stoezel ne suffit pas à rendre compte de cette situation, car les autres grandes références de la sociologie classique — Max Weber, Vilfredo Pareto ou Georg Simmel — auraient pu donner l'impulsion à une sociologie économique tant leurs œuvres offraient de possibilités en la matière. Ce sont les économistes qui recueillent à leur manière, c'est-à-dire en procédant à une dénégation de l'héritage durkheimien, tout en s'emparant de certaines des idées fortes de F. Simiand, pour proposer une orientation sociologique à l'économie politique.

La structure institutionnelle mise en place dans ces années joue ensuite un rôle décisif. L'impératif de compétence et d'information économiques à l'échelle de l'ensemble de la nation énoncé au sein des commissions du Plan trouve sa traduction dans l'enseignement secondaire (filière SES) et supérieurs (formation des enseignants de la filière SES). Ces enseignements aboutissent à l'existence d'une population, certes limitée mais parmi la mieux dotée scolairement, amenée à placer l'économie de plain pied avec les autres sciences sociales et donc à envisager la sociologie économique comme un investissement digne d'efforts et cela quand bien même les structures universitaires n'ont pas (encore ?) ouvert la porte à ces formations ou recherches hybrides.

²⁶ Dans son étude sur l'enseignement de la sociologie, Alain Chenu (2002: 56) constate : « La part des étudiants formés principalement en sociologie parmi les reçus au CAPES de sciences économiques et sociales et à l'agrégation de sciences sociales n'a jamais été bien importante, et elle tend à devenir insignifiante. Une étude de l'agrégation de sciences sociales indique que le recrutement de l'agrégation a d'abord concerné principalement les titulaires de diplômes de sciences économiques ».

Sur la base de cette analyse, sans faire intervenir une quelconque spécificité culturelle française, on peut comprendre les raisons de la réception active de la *New Economic Sociology* en France à partir du début des années quatre-vingt-dix ainsi que la place des économistes dans ce domaine de la recherche.

Références

- Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris: Minuit (1975-1980)
L'Année sociologique, 3^{ème} série, Paris: Presses universitaires de France (1949-1980)
Cahiers internationaux de sociologie, Paris: Presses universitaires de France (1946-1980)
Revue d'économie politique, Paris: Sirey (1945-1980)
Revue économique, Paris: Armand Colin (1950-1980)
Revue Française de sociologie, Paris: Editions du CNRS (1960-1980)

* * *

- Allais, Maurice (1953) «Pour la création de facultés de sciences économiques et sociales», *Revue d'économie politique*, 63(1): 212-220
Bourdieu, Pierre (2000) *Les structures sociales de l'économie*, Paris: Seuil
Braudel, Fernand (1969) *Écrits sur l'histoire*, Paris: Flammarion
Caillé, Alain (1986) *Splendeurs et misère des sciences sociales*, Genève: Droz
Chapoulie, Jean-Michel (1991) «La seconde fondation de la sociologie française, les Etats-Unis et la classe ouvrière», *Revue française de sociologie*, 32(3): 321-364
Chatel, Elisabeth *et alii* (1993) *Enseigner les sciences économiques et sociales. Le projet et son histoire*, Paris: INRP
----- (1995) *Marché et prix. Savoirs enseignés et façons d'enseigner en Sciences économiques et sociales*, Paris: INRP
Chamboredon, Jean-Claude & Chazel, François (1980) «La place des sciences sociales dans l'enseignement secondaire», *Revue française de sociologie*, 21(3): 477-478
Chenu, Alain (2002) «Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142: 46-59
Chessel, Marie-Emmanuelle & Pavis, Fabienne (2001) *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de la gestion*, Paris: Belin
Divisia, François (1953) «Contre une coupure entre études économiques et études juridiques», *Revue d'économie politique*, 63(1): 203-211
Drouard, Alain (1982) «Réflexions sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante», *Revue française de sociologie*, 23(1): 55-85
Dulong, Delphine (1996) «Quand l'économie devient politique. La conversion de la compétence économique en compétence politique sous la Ve république», *Politix*, 35: 109-130
Favereau, Olivier (2001) «L'économie du sociologue ou penser (l'orthodoxie) à partir de Pierre Bourdieu», dans B. Lahire (ed.) *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris: La découverte: 255-314
Fourastié, Jean (1994) *Jean Fourastié entre deux mondes. Mémoires en forme de dialogue avec sa fille Jacqueline*, Paris: Beauchesne
Fourquet, François (1980) *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris: Encres
Gemelli, Giuliana (1990) *Fernand Braudel*, trad. française, Paris: Odile Jacob
Granovetter, Mark (2000) *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, trad. française, Paris: Desclée de Brouwer
Gruson, Claude (1964) «Planification économique et recherches sociologiques», *Revue française de sociologie*, 5(3) : 435-446

- Heilbron, Johan (2001) «Economic sociology in France», *European Societies*, 3(1): 41-67
- Kuisel, Richard (1981) *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme au XXe siècle*, trad. française, Paris: Gallimard (1984)
- Lassudrie-Duchêne, Bernard (1967) «Economie politique et sociologie», *Revue d'économie politique*, 77(3): 415-447
- Levan-Lemesle, Lucette (2004) *Le juste ou le riche. L'enseignement de l'économie politique (1815-1940)*, Paris: Comité pour l'histoire économique et financière de la France
- Longchambon, Henri (1968) «Les Sciences sociales en France. Un bilan, un programme», *Annales HES*, 13(1): 94-109
- Malinvaud, Edmond (1990) «Propos de circonstance sur les orientations de la discipline économique», *Annales HES*, 45(1): 115-121
- (1996) «L'économie à la VIe section», dans J. Revel & N. Wachtel (eds.) *Une école pour les sciences sociales. De la VIe section à l'EHESS*, Cerf & Editions de l'EHESS: 93-113
- Marchal, André (1953) *La pensée économique en France depuis 1945*, Paris: Presses universitaires de France
- (1959) *Systèmes et structures économiques*, Paris: Presses universitaires de France
- Marchal, Jean & Lecaillon, Jacques (1959) *La répartition du revenu national*, Paris: Génin
- Margairaz, Michel (ed.) (1989) *Pierre Mendès France et l'économie*, Paris: Odile Jacob
- Mazon, Brigitte (1988) *Aux origines de l'Ecole des hautes études en sciences sociales : le rôle du mécénat américain*, Paris: Cerf
- Mendès France, Pierre & Ardent, Gabriel (1973) *Science économique et lucidité politique*, Paris: Gallimard
- Morrisson, Christian (1975) «Les moyens des sciences sociales en France», *Revue économique*, 26(6): 1004-1021
- Nicolaï, André (1960) *Comportements économiques et structures sociales*, Paris: L'Harmattan (1999)
- Palmade, Guy (ed.) (1967) *L'économique et les sciences humaines*, Paris: Dunod
- Pécaut, D. (1996) «La sociologie à la VIe section», dans J. Revel et N. Wachtel (eds.) *Une école pour les sciences sociales. De la VIe section à l'Ecole des hautes études en sciences sociales*, Paris: Cerf - EHESS: 145-166
- Perroux, François (1960) *Economie et société. Echange-Don-Contrainte*, Paris: Presses universitaires de France
- (1973) *Pouvoir et économie*, Paris: Dunod
- Pollak, Michael (1976) «La planification des sciences sociales», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3: 105-121
- Pouch, Thierry (2001) *Les économistes français et le marxisme. Apogée et déclin d'un discours critique (1950-2000)*, Rennes: Presses universitaires de Rennes
- Reynaud, Jean-Daniel (1965) «Une politique des sciences sociales», *Revue française de sociologie*, 6(1): 228-233
- Sauvy, Alfred (1946) *Chances de l'économie française*, Paris: Presses universitaires de France
- (1949) *Le pouvoir et l'opinion. Essai de psychologie politique et sociale*, Paris: Payot
- Steiner, Philippe (1998) *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris: Presses universitaires de France
- (1999) *La sociologie économique*, Paris: La découverte
- (2000) «La Revue économique (1950-1980) : la marche vers l'orthodoxie académique ?», *Revue économique*, 51(5): 1009-1058
- (2001) «De Simiand à l'école de la régulation», *L'Année de la régulation*, 5: 147-170
- (2004) *L'école durkheimienne et l'économie*, Genève: Droz (sous presse)
- Swedberg, Richard (1994) *Une histoire de la sociologie économique*, trad. française, Paris: Desclée de Brouwer